








Code de vie

Comportements attendus

Respect de soi 	<p>➤ Je suis habillé(e) de façon appropriée, selon la température et les exigences de l'école. Sont interdits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la camisole à bretelles fines; • le short, la jupe ou la robe, plus courts que la mi-cuisse; • le vêtement qui révèle le ventre, le dos, les seins, les fesses et les sous-vêtements; • les chaussures et les bottes à talons hauts; • tous les vêtements comportant des messages à connotations sexuelles ou à caractère violent, discriminatoire ou faisant la promotion de produits illégaux. 	<p>➤ Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être confortable; • prendre soin de moi; • être sécuritaire. <p>Parce qu'il y a des tenues vestimentaires pour sortir, faire du sport et d'autres pour aller à l'école.</p>
	<p>➤ Je mange des aliments sains aux endroits appropriés et aux temps prévus.</p>	<p>➤ Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre soin de ma santé; • me sentir bien.
	<p>➤ Je prends soin de mon hygiène personnelle.</p>	<p>➤ Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être bien dans ma peau.

Respect des autres 	<p>➤ J'utilise des paroles et des gestes respectueux.</p>	<p>➤ Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vivre dans un climat agréable; • développer de bonnes relations avec les autres.
	<p>➤ J'applique les consignes données par les adultes de l'école.</p>	<p>➤ Parce que les adultes sont là pour m'aider et me guider.</p>
	<p>➤ Je règle mes conflits de façon pacifique. Je respecte l'opinion des autres.</p>	<p>➤ Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprendre à exprimer et gérer mes émotions, afin de mieux vivre en groupe.
	<p>➤ J'accepte les différences à l'égard du sexe, de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle et de la religion.</p>	<p>➤ Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître que chaque personne est unique, que chaque personne a ses valeurs, ses croyances et ses opinions.

Respect de l'environnement 	➤ Je prends soin de mon matériel et de celui qui m'est prêté.	➤ Pour : <ul style="list-style-type: none"> éviter le gaspillage; maintenir le matériel en bon état; avoir les outils nécessaires pour bien travailler.
	➤ Je garde le mobilier et les lieux propres et en bon état.	➤ Pour : <ul style="list-style-type: none"> préserver la qualité de l'environnement; vivre dans un milieu propre, agréable et accueillant.
Sécurité 	➤ Je me comporte de façon sécuritaire, en tout temps, dans mes déplacements et mon attitude.	➤ Pour : <ul style="list-style-type: none"> éviter les accidents et les conflits; apprendre à vivre en société.
	➤ J'apporte uniquement les objets permis par l'enseignante ou l'enseignant en classe et sur le terrain de l'école.	➤ Pour : <ul style="list-style-type: none"> éviter les conflits, les bris et les vols.
Réussite 	➤ J'ai l'obligation de fréquenter l'école de façon assidue, selon la <i>Loi sur l'instruction publique</i> . Je suis ponctuel (le). Je fais le travail demandé par les enseignantes et enseignants.	➤ Pour : <ul style="list-style-type: none"> mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.
	➤ J'ai le matériel scolaire requis et des vêtements adéquats pour l'éducation physique.	➤ Pour : <ul style="list-style-type: none"> faire le travail demandé.

Mesures de soutien et de suivi

En milieu scolaire, l'enseignante ou l'enseignant est responsable des élèves et doit se référer à la *Démarche d'aide à l'élève à risque ou en difficulté de comportement*.

Selon la durée, la fréquence, la gravité et l'intensité du comportement, des mesures seront mises en place, selon les besoins de l'élève.

Tout geste de violence ou d'intimidation sera considéré en vertu de la loi n° 56, *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*.

Note concernant le matériel : ❖ Des frais pourraient être exigés aux parents en cas de bris ou de perte de matériel
 ❖ L'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés sur les lieux.



Pour la formulation d'une plainte en regard d'un service que l'élève a reçu ou aurait dû recevoir, vous pouvez consulter le règlement sur le site de la Commission scolaire René-Lévesque en suivant le lien suivant :

http://www.csrj.qc.ca/csrj/Traitement/Documents/Depliant_Protecteur_Eleve_2016-08-19.pdf

Aide mémoire (étapes)

http://www.csrj.qc.ca/parents/Documents/Aide-memoire_Plaintes_2018-02-28.pdf

Benoît Lamarche, protecteur de l'élève (418 392-3221)
 Denis Gauthier, secrétaire général (418 534-3003, poste 6008)